

Editorial

Après près de deux années de concertation entre les associations, les collectivités locales, les organismes financeurs et l'inspection académique du Nord, le projet pédagogique de sensibilisation des enfants du bassin versant de l'Yser aux enjeux de l'eau a été mis en oeuvre cette année.

Un investissement sûr pour notre avenir puisque les enfants sensibilisés aujourd'hui constitueront les citoyens de demain.

Je tiens donc à remercier l'ensemble des partenaires de ce projet de l'investissement et de la pédagogie mis en oeuvre pour mener à bien cette action.

Jean SCHEPMAN
Président de la Commission Locale de l'Eau

Les enfants se mobilisent pour la gestion de l'eau sur le bassin versant de l'Yser

Depuis le début de l'année 2010, dans le cadre de l'élaboration du SAGE de l'Yser, un projet pédagogique de sensibilisation des enfants aux enjeux de l'eau est mis en place en collaboration avec des partenaires locaux (CCF, CENH, CPIE Flandre Maritime, CSN, Savoir-Vert).



Ce projet pédagogique s'articule autour de 3 thèmes choisis en fonction des enjeux du SAGE de l'Yser :

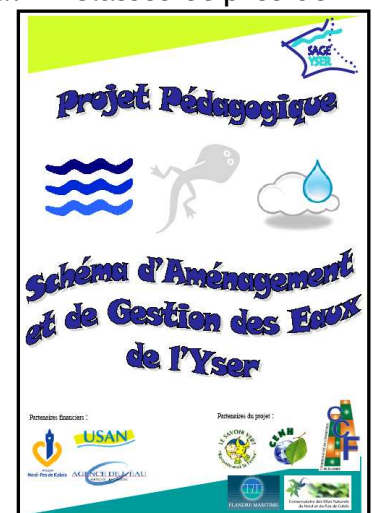
- le fonctionnement naturel des cours d'eau,
- l'écologie des cours d'eau,
- le cycle de l'eau.

A chaque thème sont associés des objectifs pédagogiques et deux animations par classes sont proposées : l'une a lieu à l'école et l'autre sur le terrain.

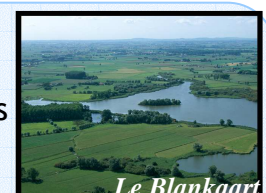
Cette année, 7 écoles du bassin versant, regroupant au total 12 classes et près de 250 élèves, se sont inscrites au projet.

Celui-ci se clôturera par l'organisation de deux journées finales de sensibilisation qui auront lieu les 17 et 22 juin 2010 en Belgique. Elles se décomposeront en une demi-journée de visite au niveau de l'estuaire de l'Yser à Nieuwpoort et une demi-journée sur le site de la réserve naturelle du Blankaart.

Cette journée permettra aux enfants de prendre conscience de la dimension transfrontalière de notre fleuve et sera également pour eux l'occasion de nous retranscrire leur engagement pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques au travers de leur lecture de la Charte pour l'Eau qu'ils vont avoir travaillé au cours de l'année écoulée.



La réserve naturelle du Blankaart est classée zone humide d'importance internationale au titre de la Convention Ramsar. Elle constitue un lieu de refuge et de repos pour bon nombre d'espèces d'oiseaux, dont les oies rieuses et les canards siffleurs. C'est également le dernier endroit du bassin versant de l'Yser où a été observée la loutre, disparue depuis le début des années 1980 du fait de la mauvaise qualité de l'eau..



La CLE valide une première version de l'inventaire des zones humides



Zone humide identifiée sur le petit bassin d'Oudezeele

Réalisé au cours du printemps et de l'été de l'année 2009, l'identification des zones humides présentes sur le bassin versant de l'Yser à partir du critère de la végétation hygrophile a été soumis à la consultation des communes.

Diverses remarques ont été formulées faisant apparaître la nécessité de concentrer cet inventaire sur l'identification d'espaces remarquables.

Une expertise complémentaire de certaines des

zones humides inventoriées est ainsi programmée et une sélection des zones humides à partir des remarques formulées par les communes est en cours de réalisation. C'est dans ce cadre que la première version de l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser identifiées à partir du critère de la végétation hygrophile a été adoptée à l'unanimité par la CLE.

Cette validation constitue une étape importante dans l'élaboration du SAGE puisqu'il permet aujourd'hui de poursuivre son travail d'élaboration sur la thématique de la préservation et de la mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine naturel. Le SAGE de l'Yser dispose ainsi d'un document de travail à partir duquel la CLE pourra débattre et proposer des mesures de gestion de ces écosystèmes particuliers.



*Cartographie des zones humides du SAGE de l'Yser identifiées à partir du critère de la végétation hygrophile
Ce document n'a pas de valeur réglementaire.
(Représentation réalisée par le cabinet de communication Staminić)*

Au fil de l'Yser

Une nouvelle campagne d'analyse physico-chimique sur le bassin versant de l'Yser

Afin de compléter les informations tirées de la campagne d'analyse physico-chimique réalisée au cours du mois de juin 2009, il est prévu de solliciter les services du laboratoire d'analyses prestataire du SIABY pour affiner notre connaissance des pressions impactant les eaux superficielles du bassin versant.

Cette nouvelle campagne se concentrera sur l'identification des sources de pollutions diffuses quotidiennes.

Ceci étant, il demeure indispensable pour tout porteur de projet de travaux ou d'aménagement de réaliser un dossier de demande d'autorisation ou de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau. Ceci y compris lorsque le terrain objet du projet n'est pas repris dans l'inventaire des zones humides du SAGE de l'Yser : cet inventaire n'est pas exhaustif !



**SAGE de l'Yser change d'adresse mail...
Vous pouvez désormais joindre le secrétariat
de la CLE à l'adresse : sageyser@usan.fr**